

LE PROCESSUS DE FABRICATION D'UNE SÉRIE (DU CONCEPT À LA VENTE)

FORMATIONS 2025

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

LE CEFPF

32 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

La démarche du CEFPF : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Créé en décembre 1992, le CEFPF a été l'initiateur de stages de formation destinés à répondre aux besoins des professionnels du secteur cinématographique et audiovisuel, souhaitant développer ou actualiser leurs connaissances en matière de production de films. Plus de 10 000 professionnels du film, intermittents du spectacle ou salariés permanents des sociétés de production et de diffusion ont, jusqu'à présent, participé à ces formations.

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

RENSEIGNEMENTS/ADRESSE POSTALE

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS
Tél. : 01 40 30 22 35

Fax : 01 40 30 41 69 - www.cefpf.com - info@cefpf.com



SOMMAIRE

Le CEFPF en quelques mots	PAGES 2-3
Nos engagements	PAGES 4-7
L'action de formation	PAGES 8-9
Public concerné et objectifs	PAGE 10
Modalités de mise en œuvre	PAGE 11
Contenu de l'action	PAGES 12-13
Programme détaillé	PAGES 14-17
Conditions générales de vente	PAGE 19

Certification QUALIOPi

Le CEFPP est certifié QUALIOPi depuis décembre 2020. A ce titre, il répond aux critères de qualité définis dans le référentiel : communication de son offre, formations adaptées aux besoins, accompagnement et suivi des apprenants, formation continue des formateurs, investissement dans l'environnement professionnel et l'innovation pédagogique, démarche d'évaluation permanente des apprenants et des dispositifs.

DES FORMATIONS DISPENSÉES PAR DES PROFESSIONNELS ... POUR DES PROFESSIONNELS

Le CEFPP fait appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations. Le recours à un grand nombre de ces professionnels – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPP rendent nécessaire le respect d'une « démarche qualité », fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable des candidats, une coordination pédagogique des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, la contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le suivi post-formation et l'accompagnement des stagiaires.

Une évaluation des acquis en fin de formation

Toutes les formations du CEFPP donnent lieu à une évaluation des acquis en fin de parcours, sous la forme de test ou d'examen avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant d'identifier ses nouveaux acquis pour valoriser son CV ainsi que ses marges de progression. Elle est conçue comme un outil de valorisation des compétences en vue de développer l'employabilité des candidats.

Présentation de l'action de formation

L'ensemble de cette action est supervisé par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent.

Le responsable pédagogique est le garant de l'organisation générale du stage. Il s'assure du bon déroulement de la formation et propose, le cas échéant, les actions pédagogiques correctives. Le responsable pédagogique est assisté dans son action par le formateur référent.

Ce dernier est l'interlocuteur direct des stagiaires qui peuvent se référer à lui quel que soit le problème pédagogique qu'ils rencontrent.

Il aide le responsable pédagogique à mettre en œuvre les actions pédagogiques correctives durant le stage si nécessaire. Le formateur référent peut, à la demande des stagiaires, assurer des entretiens individuels.

Évaluation pédagogique en fin de parcours :

A chaque fin de semaine :

Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par le directeur pédagogique.

En fin de formation (à chaud) :

Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation.

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS PAR LE HANDICAP !

Le CEFPF est engagé dans une démarche de diversité et d'égalité des chances. L'organisme de formation favorise l'accueil et l'accompagnement de tous ses apprenants. Un référent handicap est à votre disposition

1 personne sur 6 en France est en situation de handicap !

80% des handicaps sont invisibles !

1 personne sur 2 se retrouve confrontée à une situation de handicap au cours de sa vie de manière ponctuelle ou définitive.

En tant qu'organisme de formation et Centre de Formation des Apprentis (CFA), nous prenons la responsabilité d'adopter des pratiques non-discriminantes pour favoriser un égal accès aux savoirs pour tous.

COMMENT ? A QUI SE RENSEIGNER ?

Afin de réaliser leur formation dans de bonnes conditions, un (ou plusieurs) entretien(s) seront menés avec les apprenants en situation d'handicap. Ces entretiens ont pour but d'analyser les besoins de chaque apprenant en situation d'handicap au regard des spécificités de son projet de formation et d'évaluer si le centre de formation est à même à recevoir l'apprenant dans de bonnes conditions.

Selon la situation ils peuvent comporter des aides techniques, des aides humaines et / ou des aménagements de parcours. La mise en place de ces aides est effectuée par l'établissement et peut évoluer en cours d'année grâce à un suivi.

Il est important de prendre contact avec le référent handicap du CEFPF le plus tôt possible afin de prévoir la mise en place des aménagements, si cela est possible.

DE L'INSCRIPTION AU CEFPF A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Chargé de l'inscription de l'apprenant, le référent handicap/directeur pédagogique construit avec lui son projet professionnel en prenant en compte les spécificités de son handicap. Aussi, veillant à ce que la formation se déroule au mieux, en tant qu'intermédiaire entre les formateurs et l'apprenant en situation d'handicap, le formateur référent aide le formateur à résoudre les problèmes qui peuvent survenir au cours de la formation de l'apprenant handicapé et se rend disponible pour recevoir les apprenants en situation de handicap lorsqu'ils en ressentent le besoin.

REFERENT HANDICAP

Michael LEBLANC
michael-l@cefpf.com
01 40 30 22 25

ENGAGEMENT SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL

L'ÉVEIL ÉCOLOGIQUE

Depuis 2010, Le CEFPP soutient **Ecoprod** et sa démarche collective lancée en 2009 par des acteurs du secteur audiovisuel, visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie.

En effet, le secteur audiovisuel émet environ 1 million de tonnes équivalent CO2 dans l'atmosphère chaque année, dont environ le quart est directement lié aux tournages.

Soutenus par l'ADEME et la DIRECCTE Ile-de-France, les quatre partenaires fondateurs, AUDIENS, la Commission du Film d'Île de France, France Télévisions et TF1, ont depuis 2009 été rejoints par le Pôle Media Grand Paris, le CNC, Film France et la CST.

<https://www.ecoprod.com>

ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES ET DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE

Conscient que la formation, tout comme l'éducation, joue un rôle majeur dans la lutte contre les inégalités Femmes/Hommes, le CEFPP s'engage à respecter la parité dans ses recrutements et organisation d'examens de validation de connaissances.

SIGNALER UN INCIDENT :

La référente harcèlement du CEFPP est à votre disposition pour signaler tout incident (discrimination, harcèlement, violence sexuelle ou sexiste ...), de manière personnelle ou anonyme, et dans le respect de la confidentialité des échanges.

REFERENT HARCÈLEMENT

Corinne DANGAS
corinne-d@cefpf.com
01 40 30 22 25

NOS ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

Vous accompagner dans votre reconversion

Dès votre premier entretien, le responsable pédagogique vous aide à définir votre projet professionnel et à établir une stratégie pour le réaliser.

Le coaching personnel que nous vous proposons est un accompagnement sur mesure qui permet d'apprendre à mieux évaluer ses compétences transférables et à appréhender les situations de changement liées à votre projet de reconversion.

Vous garantir un accompagnement personnalisé pendant la formation

Tout au long du cursus, le responsable pédagogique et son équipe vous prépare à intégrer le milieu professionnel.

- Des entretiens ponctuels vous permettent d'évaluer vos acquis et de préciser vos objectifs professionnels.
- Des séances de coaching collectif et individuel vous préparent à la rédaction d'un CV efficace et d'une lettre de motivation adaptée à une offre de travail.
- Des ateliers consacrés à la recherche d'un stage en entreprise.

A l'issue de la formation, le CEFPP continue si vous le souhaitez à analyser vos démarches et peut vous aider à surmonter des obstacles ainsi qu'à atteindre vos objectifs.

Vous assurer un enseignement avec des professionnels en activité

De nombreux professionnels reconnus dans le secteur cinématographique et audiovisuel animent les cours :

- membres et responsables d'institutions publiques ou privées (CNC, CSA, Cinéma des régions, CCHSCT...), de syndicats professionnels, de chaînes de télé et d'organismes de diffusion,
- responsables et représentants de sociétés de gestion collective (SACD, SACEM, PROCIREP...),
- producteurs et distributeurs,
- auteurs, réalisateurs, scénaristes et script doctors, agents artistiques, cadres techniques de production et de réalisation...

Des experts (avocats, experts-comptables, assureurs, conseillers d'entreprise) interviennent également pour sensibiliser les stagiaires aux questions administratives, juridiques, financières, fiscales et sociales propres à l'entreprise de production.

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION A LA FORMATION

- 1 **Analyse du projet professionnel du candidat** : possibilité d'un entretien en présentiel, téléphonique ou en visio.
- 2 **Étude de recevabilité de la candidature** (CV et lettre de motivation, questionnaire) : le responsable pédagogique analyse la corrélation entre le projet professionnel du candidat et le parcours pédagogique de la formation. Le candidat pourra alors être redirigé vers une autre formation en fonction de ses capacités.
- 3 **Réponse du service administratif sur l'acceptabilité du dossier du candidat** : envoi d'un mail
- 4 **Accompagnement du candidat pour les démarches administratives auprès de l'organisme financeur**
- 5 **Réponse envoyée par le financeur**
- 6 **Envoi de la convocation au candidat** : 10 jours avant le début du stage

Délais d'accès du traitement du dossier :

Selon l'organisme financeur (AFDAS, France Travail, Entreprise, CPF) il est conseillé de s'inscrire minimum 4 semaines avant le début de la formation.

En ce qui concerne Transition Pro et Financement Région (Province), il est conseillé de se rapprocher du CEFPF, au moins un mois avant le début de la formation choisie

COMMENT FINANCER MA FORMATION?

Les financements de la formation professionnelle.

Plusieurs possibilités existent selon votre région, votre statut ou encore selon la façon dont vous envisagez votre parcours professionnel.

- **En tant que demandeur.euse d'emploi**

le CPF (Compte Personnel de Formation) : De façon générale, si vous êtes à temps plein ou à mi-temps, votre compte est alimenté à hauteur de 500 € par an jusqu'à atteindre le plafond maximum de 5 000 € (ces montants s'élèvent respectivement à 800 € et 8 000 € pour les salarié.e.s peu ou pas qualifié.e.s).

Plus d'informations : <https://www.moncompte-cpf.com/>

l'AIF (Aide Individuelle à la Formation) : vous devez demander au conseiller formation du CEFPF de vous éditer un devis et de le transmettre à France Travail via votre espace dans la plateforme KAIROS.

- **En tant que professionnel.le du secteur audiovisuel**

L'Afdas est votre opérateur de compétences (OPCO), organisme paritaire agréé par l'Etat pour collecter les contributions formation des employeurs de la culture, de la communication et des médias. Ces contributions sont utilisées pour financer des actions de formation et de professionnalisation

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/>

Le PURE (prévention usure reconversion) est destiné aux salariés exposés à des facteurs de risques donnant lieu à abondement du C2P (Compte Professionnel de Prévention) par l'employeur = travail de nuit, répétitif, rotation d'équipe, milieu hyperbare, températures extrêmes, bruit.

Pour plus d'informations : <https://www.transitionspro.fr/nos-dispositifs/prevention-usure-reconversion/>

Le PTP (Projet de Transition Professionnel) permet de financer une formation certifiante, avec maintien de tout ou partie de sa rémunération, dans un objectif de changement de métier ou de profession. Il s'adresse à tous les salariés du secteur privé (CDI, CDD, CDI Intérimaires, Intermittents) sous conditions d'ancienneté et d'activité, qui diffèrent selon le contrat.

Plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/les-autres-dispositifs-pour-elargir-vos-champs-de-competences.html>

Vous êtes intermittent.e du spectacle :

Selon votre catégorie (techniciens du cinéma, réalisateurs...) vous devez justifier d'un nombre de jours de travail/ cachets.

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/intermittents-du-spectacle-et-de-laudiovisuel.html>

Vous êtes salarié.e permanent.e, renseignez vous auprès de votre employeur

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes auteur.ice ou artiste relevant des Agessa

Vous bénéficiez d'un accès à la formation dans le cadre du plan de développement des compétences des artistes-auteur.ices, dès lors que vous justifiez de :

6 990 € de recettes ou de montant brut de droits d'auteur sur les 3 dernières années

10 485€ de recettes ou montant brut de droits d'auteur sur les 5 dernières années

Ces conditions vous permettent de bénéficier d'un budget annuel de 5 600€ hors taxes pour financer une ou plusieurs actions de formation (selon les critères de prise en charge Afdas en vigueur).

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/artistes-auteurs.html>

Vous êtes chef.fe d'entreprise non salarié.e

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Vous devez déposer une demande avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Vous êtes salarié.e au sein d'une association loi 1901

Que vous soyez employeur ou salarié, les structures de statut associatif peuvent cotiser à l'Afdas

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes indépendant.e et/ou profession libérale

Vous devez déposer une demande auprès du FIF-PL avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que le FIF-PL vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Audiens - L'Aide à la formation professionnelle

Après une étude personnalisée de votre situation, qui permettra d'examiner vos ressources, vos charges, le caractère destabilisant de la dépense, et dans le cas d'une réponse négative des organismes de financement sollicités (OPCO, Pôle Emploi, Conseil régional...), une aide pourra éventuellement vous être accordée par Audiens. Elle porte sur le coût pédagogique de la formation suivie.

Le financement personnel de votre formation

Vous souhaitez financer seul.e votre parcours de formation? Demandez un devis au conseiller formation du CEFPP.

Différentes modalités de paiement peuvent vous être proposées de sorte à ce que vous puissiez suivre votre formation dans de bonnes conditions.

En tant qu'Association Loi 1901, le CEFPP ne prend aucun frais pour les paiements en plusieurs mensualités et rembourse au prorata la formation si abandon (après réception d'un mail explicatif)



PUBLIC CONCERNÉ ET OBJECTIFS

PUBLIC CONCERNÉ

Profil professionnel des stagiaires

Assistants de production, chargés de production, directeurs de production, à souhaitant collaborer à la gestion et au développement d'une série TV.

Pré-requis, expérience professionnelle

Avoir une première expérience de production en tant qu'assistant au sein d'une société de production audiovisuelle.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Objectif principal

A l'issue de ce programme, les stagiaires auront acquis l'ensemble des connaissances nécessaires pour débiter dans la production de série.

Objectifs détaillés

- Appréhender l'accompagnement d'auteur grâce à une connaissance des codes sériels et une appréhension de la relation auteur-producteur
- Appréhender le montage financier d'une série grâce à une connaissance des différents modes de financements
- Collaborer au suivi de production d'une série
- Identifier les étapes et les enjeux de la post-production d'une série.



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale :	56 heures, soit 7 jours, 40 heures par semaine
Lieu de formation :	CEFPF - 19, rue de la Justice - 75020 Paris
Contact :	Tél : 01 40 30 22 35
Coût par participant :	2 240 € HT
Date de la session :	Du 8 au 17 septembre 2025

FORMATEURS

Responsable pédagogique :	Michaël LEBLANC, responsable pédagogique au CEFPF
Intervenants :	Le formateur référent ainsi que les intervenants sont des professionnels en activité. Ils sont recrutés en fonction de leur expérience et de de leurs savoirs-faire et leur actualité au moment de la formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Méthode pédagogique : (supports, ressources pédagogiques...)	Alternance de cours théoriques et de cas pratiques. Après avoir identifié le rôle du chargé de production, les stagiaires se familiarisent avec les techniques d'analyse de scénario puis l'économie générale de la production et de la post-production TV. Ils approfondissent ensuite les mécanismes de production des principaux genres de programmes audiovisuels en flux et en stock à partir de cas concrets.
Supports fournis aux stagiaires :	Dossier hebdomadaire de documentation. • Moyens techniques à la disposition des stagiaires : Matériel didactique mis à disposition pour l'exercice de simulation. Salle TV lecteur DVD, magnétoscope.
Moyens techniques à la disposition des stagiaires :	Salle avec écran et vidéoprojecteur - Un code d'activation pour le logiciel SCRIVENER - Un lien de connexion à une plateforme professionnel d'enseignement à distance et répondant aux normes RGPD.
Nombre de stagiaires par poste de travail :	Un poste de travail par stagiaire iMac 5, 17 pouces.
Évaluation pédagogique en fin de parcours :	

A chaque fin de mois :

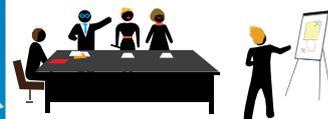
Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par la coordinatrice et le directeur pédagogique.

En fin de formation :

Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation

CONTENU DE L'ACTION





■ 1ÈRE ET 2ÈME JOURNÉES :

LES TENDANCES 2019- 2020

PRÉMISSES DES CODES D'ÉCRITURE SÉRIELS - LES BASES DU COACHING D'AUTEUR

LA PHASE DE DÉVELOPPEMENT : L'ACCOMPAGNEMENT DU PRODUCTEUR

■ 3ÈME JOURNÉE :

LE COSIP (INTERVENTION PARALLÈLE D'UN CHARGÉ DE MISSION DU CNC)

DÉFINIR LE BUDGET D'UN PROJET MULTI-SUPPORT

LE PLAN DE FINANCEMENT :

■ 4ÈME ET 5ÈME JOURNÉE

LES DIFFÉRENTS POSTES DU DEVIS DE LA PRÉPRODUCTION À LA PRÉPARATION

■ 6ÈME JOURNÉE :

LES ÉTAPES DE LA POST PRODUCTION

■ 7ÈME JOURNÉE :

PLANNING ET DEVIS

PROGRAMME DÉTAILLÉ





■ 1ère et 2ème journées :

LES TENDANCES 2019- 2020

Objectifs :

- Appréhender le contexte des séries TV et leurs enjeux
- Distinguer les grandes familles de séries TV par type, thème, origine de production, durée...
- Comprendre les mécanismes d'acquisition et de programmation des séries : choix des chaînes et des créneaux de diffusion
- Comprendre l'évolution de la programmation des chaînes TV et Les genres émergents.

Contenu :

- Le cadre de la production de la série de fiction en France.
- Son poids économique, son organisation, ses financements.
- Etude comparative de trois modèles (France/GB/ Etats Unis)
- Les lignes éditoriales des chaînes (extraits de séries)

Prémises des codes d'écriture sériels - Les bases du Coaching d'auteur

Objectif :

Comprendre et analyser la spécificité et le mode de fonctionnement de l'écriture sérielle.

Contenu :

- La focalisation du concept
- Le fonctionnement du thème
- La spécificité du processus créatif
- Les arches
- Comment le Thème détermine les structures dramaturgiques ?
- Les principaux fondamentaux sériels et leurs paradigmes : personnage, arène, catalogue, intrigue.
- Principales caractéristiques pour un personnage sériel réussi

Exercice pratique : Analyse d'une bible

La phase de développement : l'accompagnement du producteur

Objectif :

- Comprendre le cheminement d'écriture et les principaux interlocuteurs
- Appréhender la relation Auteur - producteur

Contenu :

- Le choix du réalisateur
- L'ouverture vers le showrunning
- Le contrat d'auteur

■ 3ème journée :

LE COSIP (INTERVENTION PARALLÈLE D'UN CHARGÉ DE MISSION DU CNC)

Objectifs :

La participation des aides publiques : le CNC

Contenu:

- Fonctionnement du fonds de soutien Fiction
- Les différentes aides accessibles
- Conditions d'obtention et modalités d'attribution des aides
- Fonctionnement des commissions.

Définir le budget d'un projet multi-support

OBJECTIF :

Connaître d'autres sources de financements

Contenu :

- Le placement de produits
- Le sponsoring
- Le pré-roll vidéo
- Les produits dérivés
- Le crowdfunding

Le plan de financement

Objectif :

- Appréhender les méthodes de préparation d'un plan de financement
- Appréhender la relation Producteur / diffuseur

Contenu :

- L'apport diffuseur
- Les modalités d'intervention en préachat
- Les contrats chaînes
- Exemple de plans de financement

■ 4ème et 5ème journées :

Objectif :

Connaître les différents postes d'un devis de la pré-production à la préparation

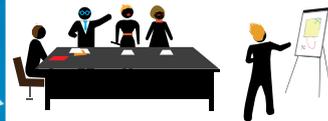
Contenu :

LA PRE-PRODUCTION :

Le dépouillement production / le chiffrage
L'orientation de production

LA PREPARATION:

Le casting
Le choix du réalisateur et du chef opérateur



L'organisation : préparation & repérages
Ouverture de chantier + document unique

LE DEVIS :

Poste 1 : droits artistiques

- Rémunération des auteurs
- Rémunération du réalisateur
- Musique originale / musique pré-existante / SACEM

Poste 2 : Personnel

- Organigramme de l'équipe de tournage (les différents postes+durée de travail prépa/tournage)
- L'équipe de production en préparation
 - le producteur
 - l'assistant de production
 - le directeur de production
 - l'administrateur de production
 - le secrétaire de production
- Le plan de travail
 - Plan de travail classique
 - Plan de travail US
 - crossboarding
 - Nombre de plans
 - Minutes utiles
 - Lien prod/mise en scène sur le plan de travail

- Embauche d'un salarié

- Contrat
- Les autres documents
- Grille de salaire audiovisuelle
- Versements des salaires
- Heures supp + majoration nuit + indemnités diverses

Poste 3 : Interprétation

- Les comédiens (contrats+cachets)
- Les guests
- Les silhouettes (contrats + cachets)
- Les figurants (contrats + cachets)
- Les enfants (dossier DDCS + rectorat + inspection du travail pour dérogation)

Poste 4 : Charges patronales

- Revoir net/brut/charges salariales/charges patronale

- Les différents taux selon fonctions
- Les caisses sociales (description + paiement)

Poste 5 : Décors et costumes

- Studio / décors naturels (Int/Ext)
 - Avantages et inconvénients de chacun
 - Autorisations tournage
- Electricité
 - Les diverses possibilités
 - Calcul d'une puissance
- La décoration / le placement de produits
- SFX / VFX
- Les véhicules de jeux
- Les animaux

Poste 6 : Transports/defraiements/régie

- La comptabilité
 - Logiciels
 - Suivi du devis / comptabilité (depenses à engager)
 - Les notes de frais
 - Les defraiements
- Les véhicules techniques
- Les transports des personnels (indemnités km/train/agences de voyages)
- La régie (matériel / table régie)

Poste 9 : Les assurances et divers

- Les différentes assurances
- La banque et les frais financiers
- Les frais généraux / imprévus / salaire producteur
- Déroulement d'une journée de tournage

LE MATERIEL DE TOURNAGE (poste 7 du devis)

- Les caméras
- Les teadycam / Drone
- la machinerie
- Les Lumières
- Le Son

LE TOURNAGE

- L'équipe sur le tournage
 - Le producteur
 - L'assistant de production
 - Le directeur de production
 - L'administrateur de production
 - Le secrétaire de production



- La régie
- Les autres postes
- Déroulement d'une journée de tournage

■ 6ème journée :

Les étapes de la post production

Objectif :

Comprendre le processus de post-production de la préparation à la livraison PAD d'une série

Contenu :

Présentation des opérations techniques image et son,
Composition et fonctionnement des équipes avec des attributions renforcées pour certains Chefs de poste

■ 7ème journée :

Planning et devis

Objectif :

Appréhender la planification et l'estimation des coûts avec un directeur de postproduction

Contenu :,

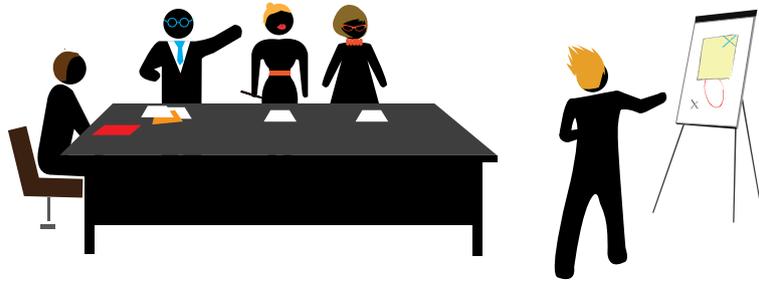
Le planning : comment concilier création et standardisation des opérations pour livrer au plus vite?

Quelle approche avoir sur une saison 1, en cas de tournage crossboardé ? En dehors de Paris? Avec plusieurs réalisateurs ?

Le devis : analyse et commentaires des postes concernés par la post production avec des spécificités : musiques additionnelles, stock shots, establishing shots, générique série, la charte visuelle et sonore, VFX, sous titrage, etc...

Informations complémentaires (méthodologie, ...)

Alternance de cours théoriques et de cas pratiques. Après avoir identifié le rôle du chargé de production, les stagiaires se familiarisent avec les techniques d'analyse de scénario puis l'économie générale de la production et de la post-production TV. Ils approfondissent ensuite les mécanismes de production des principaux genres de programmes audiovisuels en flux et en stock à partir de cas concrets





C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

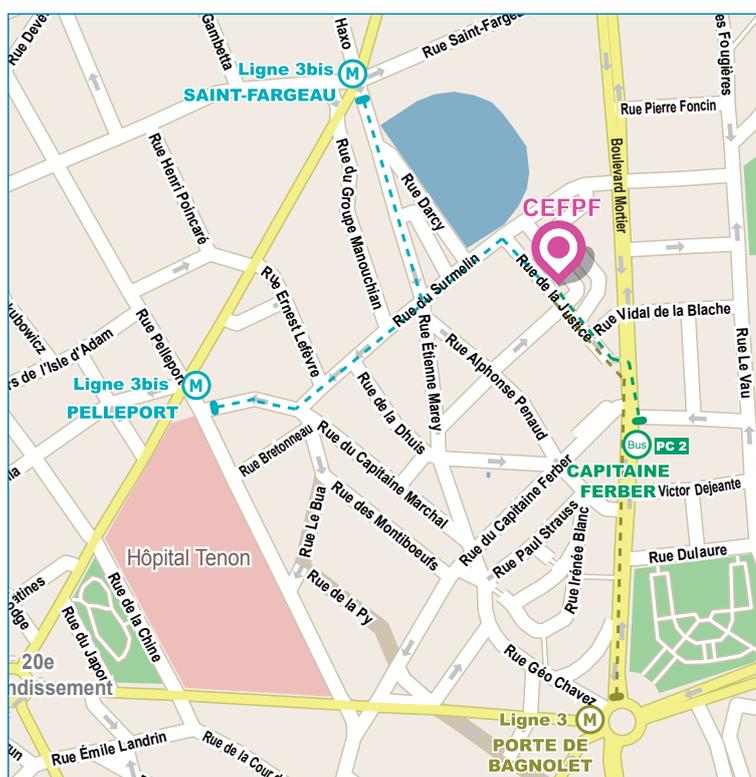
V . GARANTIES

Le CEFPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.



CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



Données cartographiques © OpenStreetMap et ses contributeurs, CC-BY-SA

■ ACCUEIL DU PUBLIC

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

■ NOUS CONTACTER

PAR COURRIER

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

Standard : 01 40 30 22 35

Fax : 01 40 30 41 69

Email : info@cefpf.com

www.cefpf.com

Retrouvez-nous sur **Facebook**

 <https://fr-fr.facebook.com/cefpf.centredeformation/>

